

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 31 août 2000

**Demandeur :** Centre d'études réglementaires du Québec (CERQ)

---

**Question 7**      **Référence : SCGM-2, doc.1, page 25 de 99, lignes 16 à 26.**

Veillez préciser davantage en quoi et dans quelle mesure le profil de consommation des groupes de clients vient affecter les écarts pouvant exister entre le prix payé par le distributeur pour le transport du gaz et le prix auquel le distributeur revend ce même transport au client.

**Question 7.1 :**

Veillez fournir en fonction des données historiques de consommation les plus récentes la valeur de l'ajustement d'inventaire qui, selon votre proposition, serait applicable au prix du transport des différentes catégories tarifaires.

---

**Réponse 7**

Rappelons d'abord que le prix du service de transport est uniforme pour tous les clients et ne varie pas selon le profil de consommation du client. Seul le prix de l'ajustement d'inventaire se rapportant au transport peut varier d'un client à l'autre et dépend du profil de consommation du client. Rappelons aussi que le prix du service de transport sera « en temps réel », donc reflétera les changements de coûts au moment où ils se produiront.

Nous comprenons que la question porte sur la raison pour laquelle il doit y avoir un ajustement d'inventaire accompagnant le prix du service de transport. L'exemple suivant illustre la raison. Soulignons que l'explication est identique à celle ayant été à la base de l'introduction d'un tel ajustement d'inventaire pour le prix du service de fourniture (marchandise) (et pour le prix du gaz de compression).

Supposons quatre périodes de facturation dans l'année de consommation :

	<u>Période 1</u>	<u>Période 2</u>	<u>Période 3</u>	<u>Période 4</u>	<u>Total</u>
<b>coût du T (¢/m<sup>3</sup>)</b>	3	4	4	4	
<b>achat de T du distributeur (m<sup>3</sup>)</b>	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
<b>coût du T (\$)</b>	30	40	40	40	150
<b>prix du T (¢/m<sup>3</sup>)</b>	3	4	4	4	
<b>vente de T au client (m<sup>3</sup>)</b>	500	1 500	1 500	500	4 000
<b>prix du T (\$)</b>	15	60	60	20	155

L'ajustement d'inventaire permet d'éliminer l'écart de + 5\$ qui existerait autrement entre le prix payé par le distributeur pour l'achat du transport et le prix payé par le client pour le même

---

transport. Cette différence résulte du fait que le profil de consommation du client (non uniforme) n'est pas égal au profil d'achat du transport (uniforme).

### **Réponse 7.1**

Le suivi spécifique d'un tel ajustement d'inventaire se rapportant au transport est proposé dans le cadre du dégroupement des tarifs. Des calculs distincts pour cet ajustement n'existent donc pas pour le passé. Le dégroupement des tarifs a amené à préciser davantage la tarification des services rendus aux clients et l'ajustement d'inventaire se rapportant au transport en est un exemple.

L'analogie demeure toutefois toujours valable avec ce qui se fait actuellement pour le prix du service de fourniture. Ce dernier est facturé au client et est accompagné mensuellement d'un ajustement d'inventaire. Nous pourrions préciser en ajoutant que l'ajustement d'inventaire se rapportant au transport variera moins fréquemment que celui se rapportant au prix de la fourniture, car les changements de prix de transport (du fournisseur TCPL, en l'occurrence) sont moins fréquents. Nous pourrions aussi ajouter que l'ampleur de l'ajustement d'inventaire se rapportant au transport sera moindre que celui se rapportant à la fourniture, car le prix du transport est inférieur au prix de la fourniture.